

Paysages d'hier, paysages de demain : quelles différences pour les projets de territoire ?

Date et Lieu

Mardi 27 avril 2010

Crêt-Bérard

1070 Puidoux

Tél : 021 946 03 60

Public

Conseillers et conseillères, représentant-e-s d'administrations, de bureaux privés, d'associations dans les domaines Nature, Paysage et Territoire, enseignant-e-s, représentant-e-s de projets de parcs d'importance nationale et toute autre personne intéressée.

Contexte

Dans les projets de territoire, le paysage est souvent abordé sous l'angle de la tradition et de la référence au passé. Ce constat nous amène aux questions suivantes : les anciennes structures paysagères sont-elles encore d'actualité d'un point de vue fonctionnel ? Ne va-t-on pas vers une banalisation du paysage en favorisant partout les mêmes structures correspondant à un paysage-type idéalisé ? Le paysage rural de demain répondra-t-il en priorité aux besoins de l'agriculteur-trice ou à la vision fantasmée de la population ? Comment actualiser les données du passé pour créer les paysages de demain et concilier ainsi les attentes de tous les acteurs ?

Objectifs

- Comprendre la place d'une approche historique dans l'analyse paysagère, prendre conscience de l'évolution du paysage.
- Connaître des exemples ou méthodes pour traiter le paysage.
- Discuter de la place des nouveaux paysages.

Contenu

- Présentation des approches d'analyse paysagère et de l'évolution du paysage.
- Exemples et méthodes pour traiter le paysage de manière à concilier les besoins des différents acteurs et la logique d'évolution du paysage.
- Réflexion-discussion sur les nouveaux paysages (de proximité, banal, quotidien).

Méthode

Exposés, exemples, table ronde.

Responsable de cours

Yaëlle Linder-Berrebi

AGRIDEA

Av. des Jordils 1, 1006 Lausanne

Tél. 021 619 44 50

yaelle.berrebi@agridea.ch

programme

Intervenant-e-s

Marcellin Barthassat

ar-ter, atelier d'architecture territoire SIA FSU
Boulevard des Promenades 8
1227 Carouge / Genève
Tél. 022 304 18 00
m.barthassat@ar-ter.ch

Laurent Daune

Professeur HES à l'HEPIA
Route de Presinge, 150
1254 Jussy / Genève
Tél. 022 546 68 05
laurent.daune@hesge.ch

Danièle Dupuis

Service du développement territorial (SDT)
Aménagement cantonal et régional
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél. 021 316 73 86
daniele.dupuis@vd.ch

Pierre-Alain Oggier

Office de construction des routes nationales
Canton du Valais (DTEE)
Responsable projet nature
Avenue de France 75
1950 Sion
Tél. 027 606 35 54
pierre-alain.oggier@admin.vs.ch

Stéphane Pillet

Bureau de Travaux et d'Etudes en Environnement BTEE SA
Rive-Haute
1945 Liddes
Tél. 027 783 33 70
stephane.pillet@bureaubtee.com

Invité-e-s

Brigitte Decrausaz

Office fédéral de l'agriculture, OFAG
Unité de direction stratégie et évaluation
3003 Berne

Benoit Magnin

Office fédéral de l'environnement, OFEV
Section Paysage et utilisation du territoire
Division Nature et Paysage
3003 Berne

Programme du mardi 27 avril 2010

Dès 8h15	Accueil Café-croissant	
8h45	Ouverture du cours	<i>Y. Linder-Berrebi</i>
	Développement territorial et paysage de demain	<i>D. Dupuis</i>
	Quels paysages agricoles aujourd'hui ?	<i>L. Daune</i>
	Expériences d'aménagement entre ville et campagne	
10h30	Pause café	
11h00	Le paysage reconstruit: innovation vivante ou décor en kit ?	<i>P.-A. Oggier</i>
	Nature et agriculture, les revers du paysage : l'expérience du bassin de la Haute Seymaz	<i>M. Barthassat,</i>
	Conception d'évolution du paysage à la base d'une démarche intégrée d'aménagement : le cas de la commune de Jussy	<i>S.Pillet</i>
12h30	Repas	
14h00	Réflexions-discussion : « <i>Comment construire le paysage de proximité de demain en conciliant à la fois les attentes des agriculteurs à celles d'un public mixte ?</i> »	<i>Tout-e-s</i>
	Synthèse	<i>Y. Linder-Berrebi</i>
16h15	Evaluation et clôture du cours.	<i>Y. Linder-Berrebi</i>

Tarif

1 jour

Forfait conseillères et conseillers, collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, membres de l'ASEP Fr. 204.- / Jour

Forfait autres participant-e-s

Fr. 304.- / Jour

Les vacances (café d'accueil, pause, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à Fr. 54.- et sont comprises dans le forfait.

Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi.

Délai de désistement : jusqu'au 20 avril 2010. Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Inscription

par e-mail : cours@agridea.ch

par notre site : www.agridea-lausanne.ch

par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

Délai d'inscription : 8 jours avant le début du cours

Accès

Si vous désirez vous rendre à Crêt-Bérard par le train, merci d'avertir Yaëlle Linder-Berrebi (yaelle.berrebi@agridea.ch) au plus vite afin de pouvoir organiser le transfert depuis la gare de Puidoux-Chexbres. Les horaires sont consultables sur www.cff.ch.

